

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AURIAC-SUR-VENDINELLE**

DCM N° 2025-39

**Séance du 14 avril 2025**

NOMBRE DE MEMBRES	
Elus	15
En exercice	12
Présents	12
Votants	12
Absent	0

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire

**Date de convocation**

2 avril 2025

**Présents** : Mesdames Colette BRUN, Véronique CHOLLET, Céline ESCUDIÉ, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT, et Messieurs Davy BRESSOLLES, Laurent DUPUY, Roger PEDRERO, Jacques PINEL, Vincent PRADELLES, Jean-Pierre SOUAL

**Date d'affichage**

2 avril 2025

**Secrétaire de séance** : Madame Véronique ROQUES

**OBJET : Approbation du Budget Primitif 2025**

Monsieur le Maire présente par chapitre les prévisions envisagées.

Le budget est présenté équilibré par section, comme suit :

FONCTIONNEMENT BP 2025	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits votés au titre du budget	1 621 733.52 €	1 188 987.38 €
+	+	+
RAR de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
+	+	+
Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	432 746.14 €
=	=	=
<b>TOTAL section de fonctionnement</b>	<b>1 621 733.52 €</b>	<b>1 621 733.52 €</b>

INVESTISSEMENT BP 2025	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Crédits votés au titre du budget	551 630.85 €	479 714.70 €
+	+	+
RAR de l'exercice précédent	75 638.08 €	
+	+	+
Résultat d'investissement reporté	0,00 €	147 554.23 €
=	=	=
<b>TOTAL section d'investissement</b>	<b>627 268.93 €</b>	<b>627 268.93 €</b>

Après avoir délibéré, par 12 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 0 voix d'« ABSENTION », le Conseil Municipal DECIDE :

- D'ADOPTER le budget primitif 2025 tel que présenté en séance.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits*

Le secrétaire de séance,



Madame Véronique ROQUES

Le Maire,

Roger PEDRERO

